

Ville de Vaires-sur-Marne
(Seine-et-Marne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mille-vingt-trois, le neuf juin, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Edmonde JARDIN, Maire,

PRESENTS :

Mme Edmonde JARDIN, *Maire*

M. Yohann DESFOUX, Mme Monique COULAIS, M. Rémy VILCOCQ, Mme Nathalie PEREIRA DA SILVA, M. Jean-Charles RAMIREZ, M. Didier DESFOUX, Mme Béatrice BOCH, M. Jean-Luc COCHEZ, *Adjoint au Maire*

M. Jean-Claude FAURE, Mme Martine AUDY-SCHMITT, Mme Agnès ALENDA, Mme Joëlle DOLMAYRAC, M. Alain LEGRAND, Mme Claire SCHAEGIS, Mme Marie-José LEVEILLE, Mme Synthia GATIBELZA, Mme Isabelle SAUSSET, M. Paul GODICHE, Mme Marine MOGENNI, M. Vincent BUI-HUU-TAI, M. Jean-Claude FEDER, M. Erick NILES, M. Frédéric VAUBOURG, Mme Scarlett BERGAGNA, *Conseillers Municipaux*

POUVOIRS :

Mme Catherine CHIOCARELLO Adjointe au Maire à M. Rémy VILCOCQ Adjoint au Maire, M. Pierre-Jean PRILLARD Conseiller Municipal à M. Jean-Claude FAURE Conseiller Municipal, M. François BROCHE Conseiller Municipal à Mme Joëlle DOLMAYRAC Conseillère Municipale, M. Roger STADTFELD Conseiller Municipal à Mme Marie-Josée LEVEILLE Conseillère Municipale, Mme Pauline PRILLARD Conseillère Municipale à Mme Claire SCHAEGIS Conseillère Municipale, M. Daniel WATHLE Conseiller Municipal à M. Erick NILES Conseiller Municipal, Mme Céline RECULET Conseillère Municipale à M. Frédéric VAUBOURG Conseiller Municipal, M. Mickael MAYER Conseiller Municipal à M. Roger STADTFELD Conseiller Municipal,

Secrétaire de séance : Madame Monique COULAIS, Adjointe au Maire

Date de convocation

01/06/2023

Date d'affichage

09/06/2023

Nombre de conseillers

En exercice : **33**

Présents : **25**

Votants : **33**

**OBJET : DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAIRES-SUR-MARNE EN VUE DE
CONSTITUER LE COLLEGE ÉLECTORAL SÉNATORIAL DU DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Électoral,

VU le décret ministériel n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU l'arrêté préfectoral n°2023-DRCL-BDE-009 fixant pour chaque commune le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner en vue de constituer le collège électoral sénatorial du département de Seine-et-Marne, en date du 10 mai 2023,

VU la circulaire NOR : IOMA2308397 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, en date du 30 mars 2023,

VU la lettre du Préfet de Seine-et-Marne en date du 10 mai 2023 adressée aux Maires de Seine-et-Marne,

CONSIDÉRANT que les conseils municipaux des villes de Seine-et-Marne sont convoqués le vendredi 9 juin 2023 afin de désigner leurs délégués et / ou suppléants pour constituer le collège électoral sénatorial de Seine-et-Marne,

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal sont délégués de droit mais qu'il est nécessaire de procéder à l'élection des suppléants, qui sont au nombre de 9,

CONSIDÉRANT que le scrutin s'opère à bulletin secret et sans débat, et qu'il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

APRES en avoir délibéré,

APRES avoir procédé au vote,

ARTICLE 1 : PROCEDE à la désignation des suppléants des délégués du conseil municipal de la commune de Vaires-sur-Marne en vue de constituer le collège électoral sénatorial de Seine-et-Marne.

ARTICLE 2 : DIT qu'à l'issue des opérations électorales, conformément au Procès-Verbal établi en séance et signé par les membres du bureau, ont obtenu :

- Liste Agir Ensemble pour Vaires : 23 voix
- Liste Vivre Vaires : 5 voix
- Liste Rassemblement de la gauche et des écologistes : 3 voix
- Liste Vaires c'est vous : 2 voix

ARTICLE 3 : DIT qu'à l'issue des opérations électorales sont élus les suppléants suivants :

- 1) RAGI Jean-Luc (Agir ensemble pour Vaires) ;
- 2) PEREIRA DA SILVA Mélina (Agir ensemble pour Vaires) ;
- 3) MENEGAULT Philippe (Agir ensemble pour Vaires) ;
- 4) PEYRONNET Claire (Agir ensemble pour Vaires) ;
- 5) MARTIN Marc (Agir ensemble pour Vaires) ;
- 6) LEFEBVRE Nicole (Agir ensemble pour Vaires) ;
- 7) LEFEBVRE Jean-Claude (Agir ensemble pour Vaires) ;
- 8) WATHLE Virginie (Vivre Vaires) ;
- 9) RIVALLAIN Anne-Laure (Rassemblement de la gauche et des écologistes).

L'élection des délégués et suppléants peut être contestée devant le Tribunal administratif de Melun qui peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de trois jours à compter de la publication du tableau des électeurs sénatoriaux, conformément aux dispositions des articles L292 et R147 du Code électoral.

Et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
En Mairie, le 9 juin 2023,



Le Maire,

Edmonde JARDIN



Accusé de réception en préfecture
077-217704790-20230609-CM09062023-DE
Date de télétransmission : 09/06/2023
Date de réception préfecture : 09/06/2023